

Après la réforme et la mise en place, le 2 mars 2009, d'un service dédié aux concentrations, l'Autorité de la concurrence fait aujourd'hui le bilan d'une première année d'activité, marquée par la gestion d'affaires complexes et innovantes, ainsi que par la publication de nouvelles lignes directrices à destination des entreprises. Ce bilan est aussi celui d'une année marquée par la réforme et notamment par la baisse des seuils de chiffres d'affaires mise en place par la LME pour le commerce de détail avec les nouvelles questions posées par ces opérations. Enfin, le constat est celui d'une évolution vers plus d'analyse économique dans le contrôle des concentrations. Cette analyse favorise un examen rigoureux des opérations mais la quantité de données manipulées et la complexité des outils économiques utilisés progressent en conséquence.



Inscription **uniquement par mail**

à l'adresse suivante (dans la limite des places disponibles) :

rendez-vous.22mars@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées complètes)

Réponse souhaitée avant le 10 mars

Autorité
de la concurrence

Sous l'appellation unique « Débats de la concurrence », les « Rendez-vous de l'Autorité » sont associés aux séminaires « Philippe Nasse », nouvelle appellation

des séminaires DGTPE (en mémoire du Vice-président du Conseil de la concurrence), qui continuent d'accueillir, trois fois par an, le débat entre un juriste et un économiste sur une question de fond du droit et de l'économie de la concurrence. L'objectif des « Rendez-vous de l'Autorité » est de réunir des professionnels et des praticiens reconnus afin d'ouvrir le débat sur des questions d'actualité et d'échanger librement sur les sujets juridiques, économiques et communautaires qui font la richesse de la régulation de la concurrence.

Autorité de la concurrence
11, rue de l'Échelle F-75001 Paris
Téléphone : +33 1 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

design by Septentrión Paris, mars 2010

Les Rendez-vous
de l'Autorité de la concurrence

Contrôle des concentrations

Quels changements ?

Lundi 22 mars 2010 (8h45-12h30)

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi
2, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
RER B (Luxembourg)

Autorité
de la concurrence

Contrôle des concentrations

Quels changements ?

Dans l'ordre des interventions :

Bruno Lasserre
Président de l'Autorité de la concurrence

Nadine Mouy
Chef du service des concentrations de l'Autorité de la concurrence

Olivier de Juvigny
Avocat, Cabinet Viguié Schmidt Peltier Juvigny

David Sevy
Directeur associé, LECCG Paris

Daniel Boeshertz
Chef de l'Unité COMP/F-4, DG concurrence

Les débats sont animés par **Noël Diricq**,
Conseiller maître à la Cour des comptes,
membre du collège de l'Autorité de la concurrence

Les intervenants sont invités à réagir librement tout au long de la matinée et le débat est également ouvert à la salle.

8h45
9h15

Accueil des participants

Ouverture et présentation par Noël Diricq

9h30

BILAN D'ACTIVITÉ, 1 AN APRÈS LA RÉFORME

Bruno Lasserre

- Des affaires complexes et innovantes
- Lignes directrices : ce qui change en 2010

Questions de la salle

10h00

NOUVEAUX SEUILS, NOUVEAUX CONTRÔLES

Nadine Mouy et Olivier de Juvigny

- Bilan d'une année de réforme
- Changements d'enseigne et rachats de franchisés : quel contrôle ?

Questions de la salle

11h00

Pause

11h15

QUELLE PLACE POUR L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ?

David Sevy et Daniel Boeshertz

- Plus d'analyse économique : bénéfiques et contraintes pour les entreprises
- Quel impact sur l'instruction et la décision ? L'expérience communautaire

Questions de la salle

12h30

Fin des débats